



**TopoGuide**  
du *Sentier de Grande Randonnée*

**GR 15**

***Sentiers de l'Ardenne  
De la Lorraine belge à l'Eifel***



***Edition 4***

**Mises à jour**

version du 16 avril 2024

Vérifiez sur [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be) que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

## Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"  
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

*Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.*

<b>Modification du</b>		<b>Modification au repère</b>	<b>Page</b>
2 avril	2019	page 8	4
21 avril	2022	1 à 2	4
31 janvier	2023	2 à 3	4
15 mai	2022	3 à 4	5
25 mars	2024	5 à 6	5
2 juillet	2019	7 à 8	6
29 septembre	2020	8 et 9	6
2 juin	2022	17 à 18	7
2 juin	2022	18 à 20	7
13 août	2022	22 à 23	9
9 octobre	2022	25 à 26	10
24 juin	2020	26 à 27	10
3 mai	2022	31 à 32	10
10 décembre	2019	34 à 35	11
8 avril	2024	51 à 52	11
12 mars	2022	53 à 54	12
23 février	2023	63 à 64	13
16 avril	2024	66 à 67	14

## Maison du Tourisme Haute-Sûre Forêt d'Anlier en Ardenne

061 21 80 05 – [info@capsureanlier.be](mailto:info@capsureanlier.be) – <https://www.capsureanlier.be/>

 Onglet : Information touristique > Hébergements

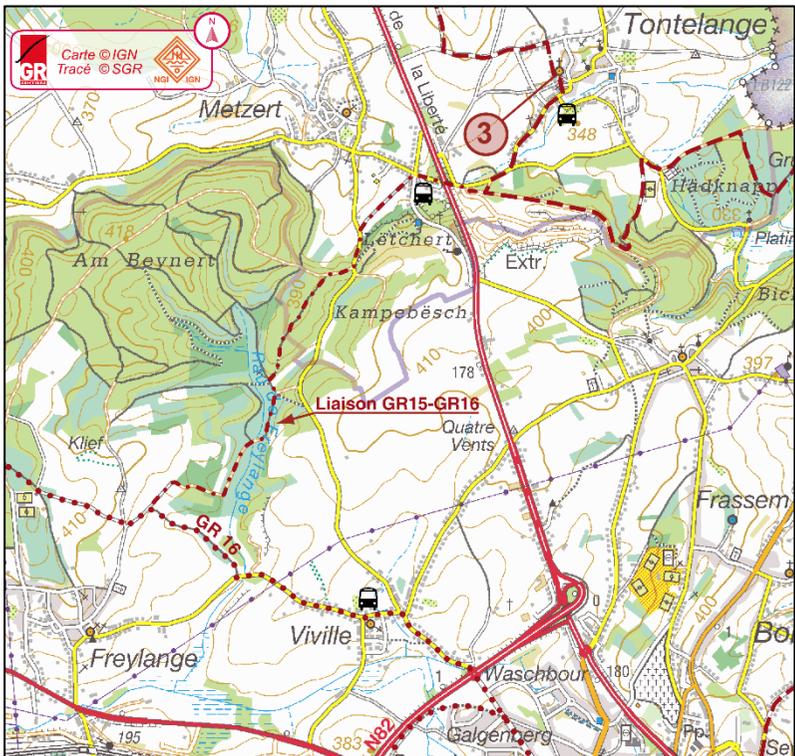
Modification du descriptif à Arlon : page 31, entre les repères 1 et 2

[...] Prendre à gauche la N4 ( arrêt Liedel).

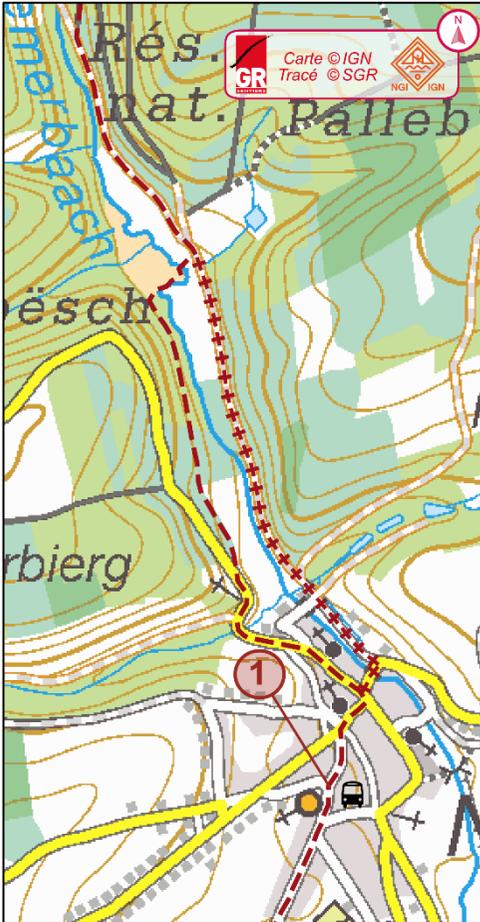
Aux feux **Au rond-point**, traverser la N4 et s'engager sur la N844 (...)

Modification du descriptif à sablière : page 33, entre les repères 2 et 3

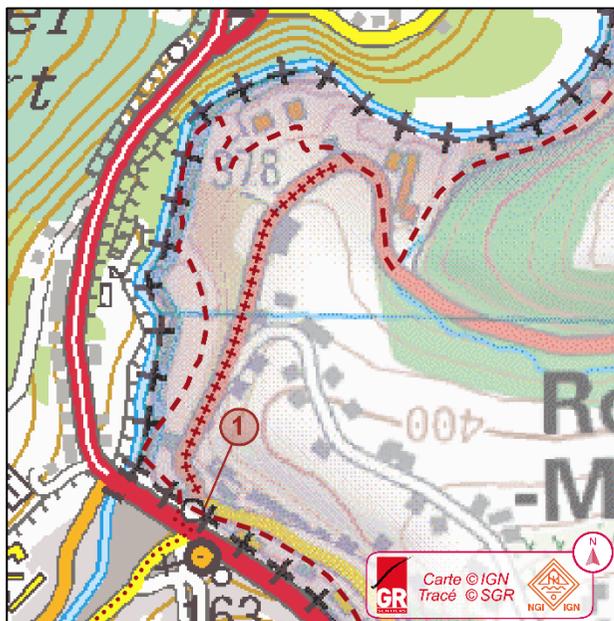
[...] 900 mètres plus loin, alors qu'une carrière de sable peu visible se profile à main gauche – **ignorer la liaison GR 15 – GR 16 qui s'en va tout droit avec le GTPBVW** – changer de cap en tournant sèchement à droite. [...]



[...] Tourner à gauche au croisement d'une route **Au T, tourner à gauche sur la route** et atteindre l'église, [...]



[...] Au cimetière, poursuivre deux fois à droite par la rue Nicolas Roeltgen (*chapelle*). À son terme, prendre à gauche-prendre à gauche (*dans la rue de l'Or et poursuivre tout droit vers Parette*) puis à droite, et franchir le pont sur la Nothomb. Quitter le village. Franchir un pont (banc, panneau informatif) et descendre immédiatement à droite un chemin terreux qui, plus loin, se rétrécit en sentier surplombant la Nothomb. Emprunter les caillebotis qui traverse la réserve naturelle de la vallée de la Nothomb (panneaux informatifs). Rejoindre un chemin empierré. Le suivre à gauche (banc). À l'Y, serrer à gauche. À l'Y qui suit, serrer à droite. Le GR monte quelque peu, vire sèchement à gauche, puis à droite, et chemine en contre-haut de la Nothomb. Au bout de 1,4 kilomètre, à un nouvel Y, emprunter la branche de gauche. [...]



[...] Au carrefour, sans entrer en Belgique, l'itinéraire du GR 15 bifurque légèrement vers la droite. À peine la route de Bigonville entamée, la quitter à gauche pour descendre à l'arrière de la station Aral en suivant le balisage (flèche jaune) du « Schmugglerpad » (sentier des Fraudeurs). En bas, tourner à droite et passer

entre le bâtiment du SIDEN, une station de pompage et d'orage, et le talus. Un sentier alternativement herbeux, gravillonneux ou terreux longe des prairies. Après 350 mètres, franchir deux va-et-vient successifs. Longer ensuite la Sûre. Le sentier vire à 90 degrés à droite et rejoint une station d'épuration biologique du SIDEN. Quelques dizaines de mètres sur l'asphalte en montée et, dans un virage à gauche, tourner à gauche pour rejoindre la clôture de la station et la longer en bordure d'un pré de fauche. Atteindre un bosquet mais, sans y entrer, le longer en virant à droite. Rejoindre une construction récente (en 2019) et passer à l'arrière ce celle-ci. Poursuivre entre les ruines d'une ardoisière et la route de Bigonville. Un peu plus loin, à la jonction avec la route, franchir un ruisseau. Prendre à gauche et continuer à parcourir le « sentier des Fraudeurs » (...)

Correction des repères : page 43, repères 8 et 9

8,1 km

MARTINVILLE

8

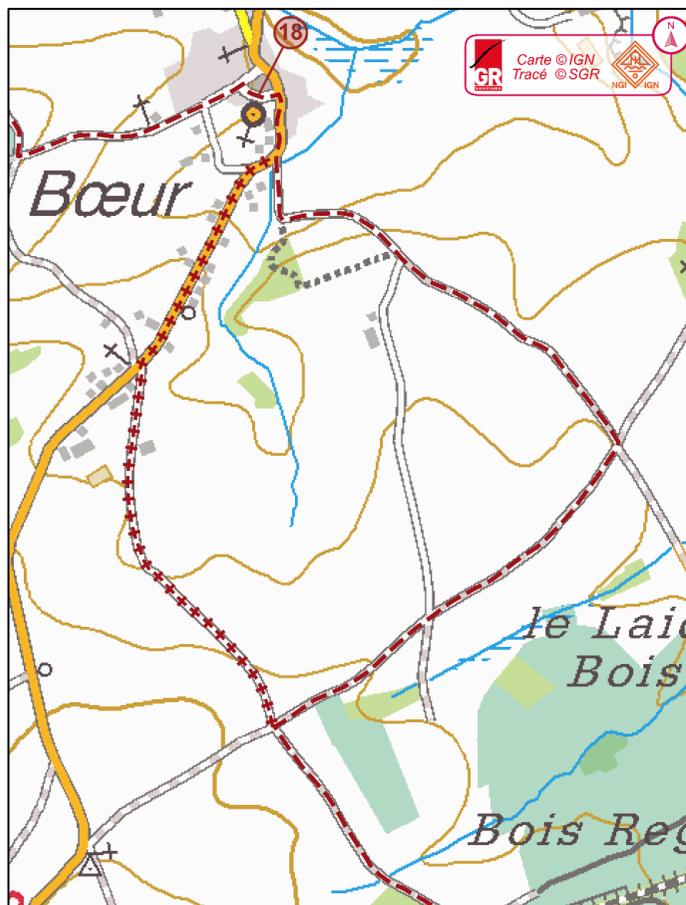
Carte 3

3 km

TINTANGE

9

Carte 3



[...] Franchir le pont sur le RA-VeL par un empierré. Au premier carrefour, *ignorer la voie bétonnée pour tourner à droite sur une allée de terre. Au second croisement, virer à gauche. Poursuivre sur cette voie carrossable jusqu'à l'Y inversé, puis tout droit sur la route bétonnée. Franchir le pont sur le Grisay. Se diriger à droite vers le village*

de Boeur (boucherie (...))

### Bas de la page 53

( couverte). Garder le cap sur le béton (). *Après 780 mètres, à hauteur d'un bois de résineux sur la droite, tourner à droite. Emprunter le sentier jusqu'à la limite de la forêt. Prendre à gauche une sente forestière. Au T, exécuter un « droite-gauche » et continuer entre prairies sur un chemin empierré. Continuer tout droit et traverser la route Vissoule – Tavigny.*

Poursuivre tout droit sur une bonne centaine de mètres par la petite route qui devient un empierré après le croisement. Au Y inversé, obliquer à droite à angle aigu. Emprunter ce sentier qui s'incurve vers la gauche en légère montée. Le chemin redescend et rencontre une petite route macadamisée. Obliquer à gauche sur cette route jusqu'à une patte d'oie au lieu-dit « Les 2 Hêtres ». Continuer tout droit sur une voie pierreuse. Passer sous une ligne HT. Ignorer le chemin à gauche et, au carrefour suivant, tourner à gauche. Au prochain croisement, prendre à gauche. Le sentier devient très étroit. Descendre jusqu'au prochain croisement. Prendre la seconde sente à gauche qui descend, puis remonte. Arrivé sur la crête, descendre tout droit de l'autre côté du sommet (sur la gauche, des traces mènent à deux magnifiques points de vue). Continuer à descendre. Le sentier est raide et sportif ! Prudence !!! Au T, bifurquer à gauche. Au carrefour suivant, rejoindre le GR 57.

**7,4 km**

**JONCTION AVEC LE GR 57**

**(19) Carte 5**

Lbrt2008 752576 592021 - UTM(WGS84) 31U 700351 5556885 - 341 m – 60/3-4

Autre sentier : le **GR 57 « Sentiers de l'Ourthe »**, (l'Ourthe orientale).

Partir à gauche et aboutir à la confluence de l'Ourthe et du Cowan, au lieu-dit « L'Hermitage ». Franchir le Cowan et remonter jusqu'au RAVeL. Le suivre à droite jusqu'à ce que ce dernier tourne à gauche. Descendre un sentier caillouteux et, à la bifurcation, tourner à gauche. Vous découvrez l'imposant complexe hôtelier **Ol Fosse d'Outh**. Tourner à gauche et longer la rivière. Au carrefour, continuer tout droit en laissant un pont et un grand parking à droite. Rester sur la rue Moulin Lemaire. Traverser le pont sur l'Ourthe. Passer devant la chapelle N.-D. de Lourdes et le dépôt des TEC. Ignorer un autre pont sur l'Ourthe. Au pont suivant, continuer tout droit sur l'avenue de la Gare pour atteindre un autre pont. Le **GR 57** vire à gauche sur le pont.

**1,8 km**

**HOUFFALIZE – PONT SUR L'OURTHE  
SÉPARATION AVEC LE GR 57**

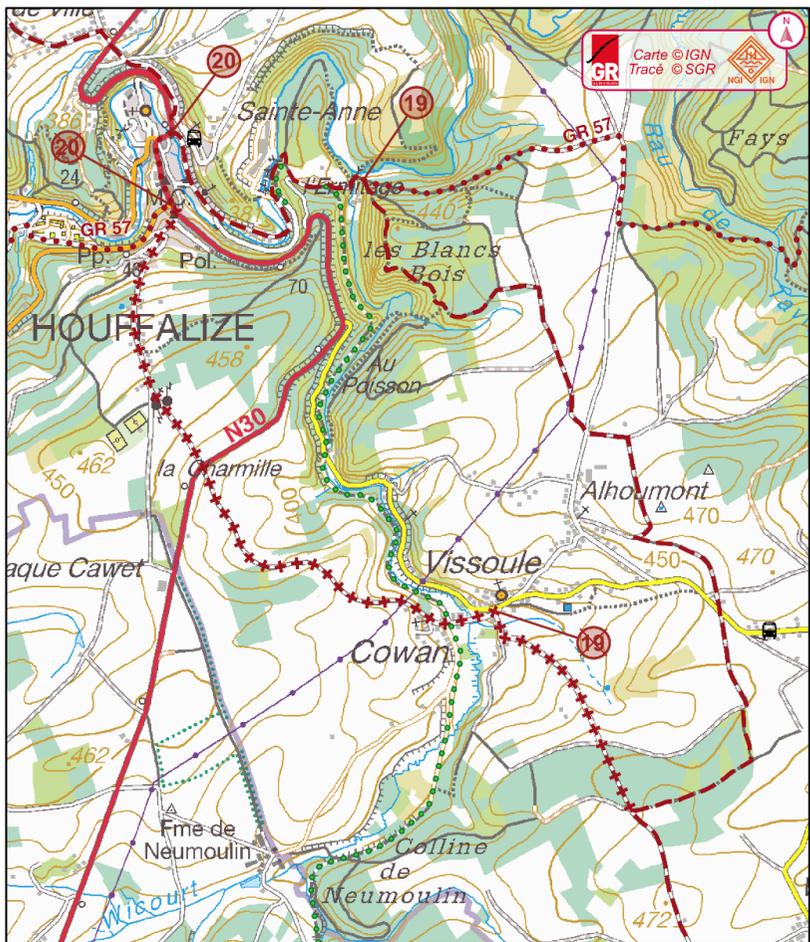
**(20) Carte 6**

Lbrt2008 751669 592244 - UTM(WGS84) 31U 699440 5557092 - 329 m – 60/3-4

**Page 56**

Le GR 15 poursuit son cheminement sur la rue principale (rue de Liège) en direction de Manhay. Après quelque 60 mètres (...)

Le pavé vert Houffalize de la page 55 reste ok, pas ceux de la page 54



Precision dans le descriptif : page 57, entre les repères 22 et 23  
 avant la croix Até Fré Djâkes

[...] Remonter le vallon par un bel empierré en ignorant *tous* les chemins *latéraux* à gauche. Au carrefour (jeune plantation en 2018), quitter le chemin principal qui vire à droite et Continuer tout droit sur un chemin herbeux, puis terreux. (...)

### ajout de caillebotis



Remarque : Le parcours n'est pas modifié

[...] Soyez bien attentif aux  afin d'éviter de vous égarer ! Débute un agréable parcours dans la fagne d'Odeigne (  ouvert, panneau informatif

« Une citerne sur le toit », poste d'observation). *Des caillebotis, installés en 2022, permettent une progression plus aisée dans une zone colonisée par les castors.* Rejoindre l'Aisne naissante (panneau informatif « Une forêt les pieds dans l'eau »). [...]

Remarque : Le site, sauvage, doit être conservé tel quel et ne présente aucune difficulté pour les personnes valides. Dans le sens du Topo, vers Odeigne, à la sortie du petit pont en finale, le large chemin en montée est vraiment encaissé et très boueux, mais il existe à sa gauche sur le talus, surélevé du chemin, un sentier empierré qui sur 10 mètres permet le passage au sec. Dans l'autre sens, vers Chabrehez, le chemin aborde la descente vers la fange. Notez le rocher enfoncé sur votre gauche muni d'une balise GR. Après quelques mètres, afin d'éviter le passage boueux, il est possible de grimper sur le talus à droite et d'emprunter sur 10 mètres le sentier empierré qui vous mène au petit pont de départ de la fagne.

### Modification à Odeigne : page 60 entre les repères 26 et 27

#### Dernière ligne de la page 60

[...] plus loin, à l'embranchement, serrer à *droite*. Le chemin herbeux prend de la hauteur. Poursuivre [...]

### Modification : page 66, entre les repères 31 et 32

#### avant l'ermitage Saint-Antoine

[...] Au croisement avec un large chemin forestier *empierré, l'emprunter vers la gauche. Arrivé au fond d'une large esplanade, aller à droite puis de suite descendre un chemin encaissé. Traverser le petit filet d'eau (souvent à sec) au fond du vallon et amorcer la montée. Virer à droite et ignorer le sentier à*

*gauche. Le chemin principal s'élargit et mène droit sur la route de Saint-Antoine, juste en face du centre d'accueil de la Croix-Rouge « Des Racines et des Ailes ». Suivre la route vers la gauche sur 60 mètres.*

4,1 km

ERMITAGE SAINT-ANTOINE

(32) Cartes 8 et 9



Modification à Ernonheid : page 67 entre les repères 34 et 35

[...] Quitter la rue du Sept septembre à l'Y avec une voie asphaltée sans issue s'élançant à **droite sur la gauche**. Après 100 mètres, à un nouvel Y, serrer à droite sur un chemin herbeux relayé par un sentier en lisière d'un bois. **À la sortie du bois vous débouchez sur une vaste clairière/prairie. La traverser en poursuivant dans la même direction (légèrement vers la gauche) pour aboutir de l'autre côté de la prairie à un petit bois.** Au T, prendre, à droite, le sentier sous le couvert. Atteindre un second T avec une piste forestière. [...]

Modification à l'étang de Chawion : pages 81 et 82 entre les repères 51 et 52

1,3 km

SPA – CROISEMENT DES GR 15 ET 573

(51)

Carte 11

Poursuivre dans le même axe (en quittant le parcours de santé). Ignorer les voies latérales et descendre progressivement. Au T, **virer à droite sur l'empierré, passer un ru. Ignorer les chemins venant de droite et de gauche. Au T suivant, prendre à gauche. Le chemin se met à descendre. Au bas la**

descente, au T, virer à gauche sur l'empierre qui longe le ru du Petit Chawion pour rejoindre l'étang de Chawion.

2,9 km

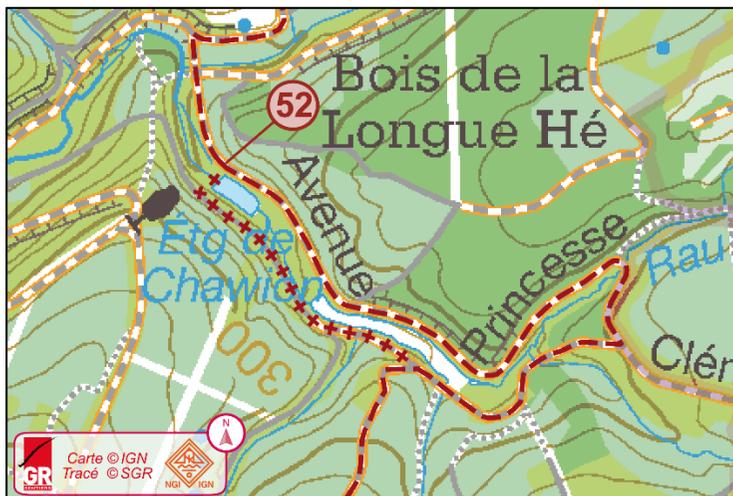
ÉTANG DE CHAWION

(52)

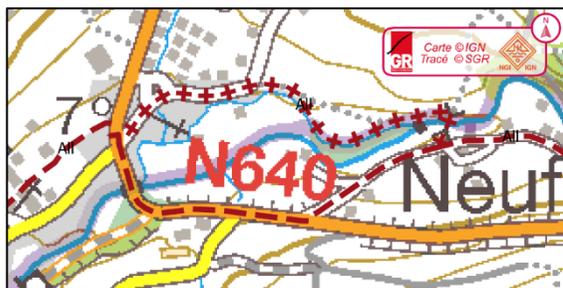
Carte 11

Contourner l'étang en se dirigeant. À hauteur de la cabane forestière, poursuivre, sans changer de cap, sur l'empierre, en laissant l'étang sur la gauche. Atteindre une barrière (panneau informatif de la réserve naturelle domaniale du ru de Chawion)

Prendre à droite [...]



Modification provisoire : page 85, entre les repères 53 et 54  
entre Polleur et la séparation avec le GR 573



Par un droite « gauche »  
Virer à droite pour poursuivre tout droit vers la Hoëgne. Franchir le pont pour entamer la montée (attention route fréquentée). Ignorer une route venant de droite (Bansions).  
À l'embranchement suivant, virer à gauche sur une route asphaltée. Rester sur cette route en progressant tout droit. Ignorer un chemin asphalté venant de gauche. Arrivé à

*hauteur de la maison numéro 8, jonction avec le parcours initial.* Après 400 mètres, au niveau de la Forge de Neufmarteau, un empierré relaie l'asphalte. [...]

### Modification provisoire du parcours : page 90, entre les repères 63 et 64

inversion entre le parcours principal  
et la variante de la Fagne de Nahtsief

<b>4,6 km</b>	<b>FAGNE DE NAHTSIEF</b>	<b>63</b>	<b>Carte 13b</b>
---------------	--------------------------	-----------	------------------

Lbrt 2008 778386 642357 - UTM(WGS84) 32U 300454 5606654 - 584 m - 43/7-8

**Variante Parcours recommandée par la piste à travers la fagne de Nahtsief, partiellement sur caillebotis (2,2 km)** (interdite au cas où le drapeau rouge est hissé ; chiens non admis, même tenus en laisse, descriptif plus bas) : Suivre la piste à travers la fagne de Nahtsief en empruntant le caillebotis à droite derrière le petit plan d'eau en direction du parking Nahtsief. À l'Y de deux caillebotis, opter pour la gauche en direction du parking Grenzweg et de Kaiser Karls Bettstatt, pour un parcours sinueux très agréable sur une succession de tronçons en caillebotis en alternance avec des tronçons en terre. À un nouvel Y (poteau avec plaque indiquant la direction vers le point-nœud 71), continuer sur le sentier de droite. ~~Et peu après, au T, partir à gauche en direction de Kaiser Karls Bettstatt.~~ Après 400 mètres, *de gauche* et rejoindre une piste herbeuse (celle qui serait suivie en cas d'interdiction de passage dans la fagne) à emprunter à droite.

<b>2,6 km</b>	<b>SORTIE DE LA FAGNE DE NAHTSIEF</b>	<b>64</b>	<b>Carte 13b</b>
---------------	---------------------------------------	-----------	------------------

Lbrt 2008 779684 641822 - UTM(WGS84) 32U 301716 5606038 - 619 m - 43/7-8

[...]

### Parcours au cas où le drapeau rouge est hissé :

<b>4,6 km</b>	<b>VARIANTE DRAPEAU ROUGE</b>	<b>63</b>	<b>Carte 13b</b>
---------------	-------------------------------	-----------	------------------

Lbrt 2008 778386 642357 - UTM(WGS84) 32U 300454 5606654 - 584 m - 43/7-8

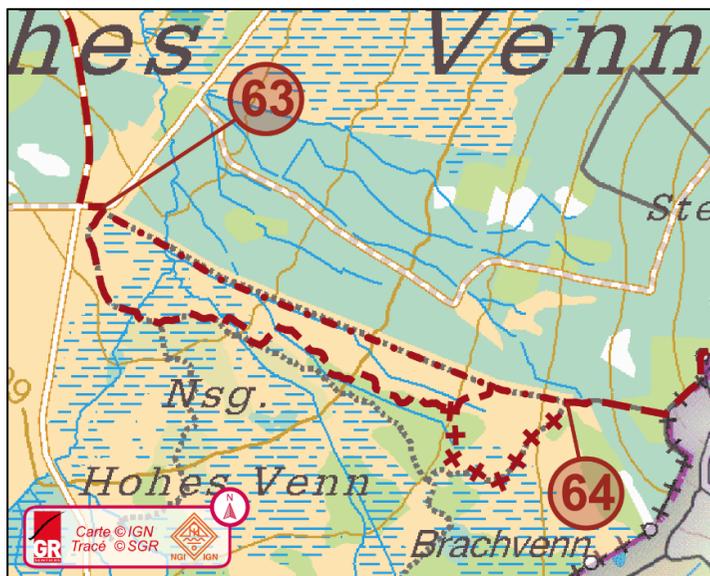
Avec le GR prendre, à droite, une large piste herbeuse rectiligne sur 1400 mètres.

<b>1,4 km</b>	<b>SORTIE DE LA FAGNE DE NAHTSIEF</b>	<b>64</b>	<b>Carte 13b</b>
---------------	---------------------------------------	-----------	------------------

Lbrt 2008 779684 641822 - UTM(WGS84) 32U 301716 5606038 - 619 m - 43/7-8

Dans un virage à droite de la piste herbeuse (banc) (*panneau informatif de la réserve naturelle*) quitter la piste et franchir un ponceau

*300 mètres plus loin (et panneau informatif de la réserve naturelle), virer à droite sur la piste herbeuse mais la quitter très rapidement en franchissant un ponceau sur un fossé. Entrer dans le bois à gauche [...]*



Modification provisoire à Monschau : page 95, entre les repères 66 et 67

Au niveau de Maria Hilf Stift  (sculpture), prendre à gauche et descendre les escaliers (Burgweg). En bas, tourner à gauche *en continuant sur la Kirchstraße presque jusqu'à l'Y avec la Bergstraße. Prendre à droite un escalier qui aboutit devant l'église. Prendre à droite puis après l'église et quelques maisons à gauche.* Franchir le pont sur la Rur (face à l'église) et poursuivre dans la même direction jusqu'à la Marktplatz, aboutissement du GR 15.